

M 1301c

117

2.° CONSEIL DE GUERRE PERMANENT

de la 19.° division militaire, séant à Montluçon

*Devient page
d'interrogatoire
Car dit par rapporteur
J.M.*

L'an mil huit cent cinquante deux, le deux mai,
à l'heure de midi

Devant nous, *Rochon, Ferdinand, Joly, Juste* du Rapporteur près le 2.° Conseil de guerre de la 19.° division militaire, assisté du sieur *Fillaire*, Comissaire greffier dudit conseil, en la salle du greffe, sise à la mairie de Montluçon

Avons fait extraire de *leur dossier d'arrêt de la dite ville*, à l'effet de l'interroger, le nommé *Prévraud, Jean Marie Ernest*, militaire de profession à nous arrivé avec rébellion, et d'oppression antérieure d'oppression

En conséquence, nous avons fait amener devant nous ledit *Prévraud* que nous avons interrogé ainsi qu'il suit :

Interpellé de déclarer ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance, état, profession et domicile, a répondu se nommer *Prévraud Jean Marie Ernest*, âgé de vingt trois ans, né à Montluçon, sans profession, domicilié à Montluçon.

D. Avez vous pris une part active à l'insurrection du trois quatre et cinq décembre dernier, tant à la Palisse qu'au Donjon ?

R. Nous avons pris le trois décembre au fort, et nous sommes allés qu'il y avait en un camp d'état. C'est par le journal le Constitutionnel qui nous fut apporté par quelqu'un, que cette nouvelle nous arriva. On faisait le sac au Donjon, je partis, armé de mon fusil de chasse chargé à plomb et j'arrivais au Donjon en même temps que mon frère Léon. Seul nous bavard et dormis, je ne pris dans cette localité aucune part à ce qui s'y passa. On partit pour la palisse à une heure que je ne puis indiquer précisément, pendant la première partie de la route jusqu'à la dernière j'ai été placé en tête de la colonne insurrectionnelle, pendant le reste de la route je me suis mis à je n'avais pas de place de désigné: j'étais à cheval, et je portais en sautoir mon carabane contre la doublure en dessous dessus, la couleur de cette doublure est rougeâtre. En approchant de la palisse, notre troupe fut partagée en sections. Je me placai à pied au premier rang de la première section.

D. N'avez vous pas assisté au pillage des armées qui étaient déposées à la mairie? Et en avez vous pris et en avez vous pris des charges quel que nombre qui ne s'étaient pas?

R. J'ai pris quelques armes quand ce troupe est arrivée, mais je n'y ai pris aucune part.

D. Où étiez vous quand on a fait feu sur le 4.° d'armée. Et avez vous fait feu vous même?

R. Je n'étais sur la terrasse de l'église, j'avais derrière moi le fort de la palisse, mais je n'ai pas tiré.

D. N'avez vous pas été descendu en ville dans la basse ville, et n'avez vous pas en chemin tenu signifié à haute voix, rébellion à tout venant.

*Je n'ai rien dit de ce que j'ai dit
J.M.*

*Je n'ai rien dit de ce que j'ai dit
J.M.*

*Je n'ai rien dit de ce que j'ai dit
J.M.*

B. 124

J.M. Prévraud